

28.10.2013 - 11:26 Uhr

Ouragan Sandy: les entreprises américaines doivent encore prendre des mesures (Annexe)

York (ots) -

- Un an après Sandy, un grand nombre d'entreprises américaines ne sont toujours pas bien préparées aux catastrophes naturelles.
- Allianz Risk Consulting: les phénomènes météorologiques extrêmes sont devenus la norme.
- Les entreprises suisses tirent les leçons des catastrophes naturelles.

un an après le passage de l'ouragan Sandy, Allianz Global Corporate & Specialty (AGCS), l'assureur international de risques industriels et spéciaux d'Allianz, constate que de nombreuses entreprises américaines n'ont toujours pas mis en oeuvre les mesures adéquates pour se protéger contre les catastrophes naturelles.

"Par rapport aux États-Unis, en Suisse, les entreprises mais aussi les pouvoirs publics et les particuliers se préparent très sérieusement aux effets des intempéries», a déclaré Bruno Spicher, responsable Assurance Choses et Assurance Entreprises chez Allianz Suisse, lors de la parution du nouveau Risk Bulletin d'AGCS. «En général, les Suisses savent tirer les leçons du passé en cas de catastrophes naturelles telles que des tempêtes ou des inondations. La gestion du risque fonctionne.»

En août 2005, des inondations sans précédent avaient surpris beaucoup de régions dans toute la Suisse. Cette catastrophe, l'une des plus terribles de l'histoire de ce pays, avait causé des dégâts matériels à hauteur trois milliards de francs environ. Des entreprises aussi avaient été sévèrement touchées: les dégâts matériels ou les interruptions d'exploitation avaient souvent entraîné d'énormes pertes économiques. «Nous avons constaté une baisse sensible du nombre de sinistres dus aux intempéries après l'été 2005, ce qui montre que toutes les parties prenantes ont su tirer les leçons de ces événements dramatiques et mis en oeuvre des mesures exemplaires», explique Bruno Spicher.

Risk Bulletin de l'AGCS

La situation est différente aux États-Unis. Le nouveau Risk Bulletin de l'AGCS intitulé «Superstorm Sandy: Lessons Learned - a Risk Management Perspective» (Ouragan Sandy: les leçons à en tirer dans la perspective de la gestion des risques) se penche sur les coûts de la catastrophe naturelle de 2012. L'étude présente les mesures que les entreprises devraient prendre afin de limiter l'impact financier des tempêtes à venir.

«Aux États-Unis, beaucoup d'entreprises ne sont pas aussi bien préparées qu'elles le devraient. Il leur faut d'abord s'adapter à la «nouvelle normalité» des événements météorologiques extrêmes, un processus qui peut être laborieux», explique Tom Varney, responsable Allianz Risk Consulting (ARC) Amérique du Nord et du Sud. «Pour un grand nombre d'entreprises, la mise à disposition des fonds prévus pour les changements nécessaires peut parfois prendre des années. Allianz aide les clients à identifier les failles et à se préparer au pire.»

L'ouragan Sandy a sévi en octobre 2012 dans le nord-est des États-Unis et a eu de lourdes conséquences financières. Il a été le deuxième ouragan le plus coûteux de l'histoire américaine et nombre d'entreprises et de particuliers doivent encore faire face aujourd'hui aux dommages considérables qu'il a causés.

Allianz a identifié les quatre mesures clés suivantes pour se préparer de manière professionnelle aux catastrophes naturelles.

1. Mise à jour et test des plans d'urgence: une préparation en amont de l'événement réduit les dommages matériels et la durée de l'interruption d'exploitation. Allianz recommande à l'entreprise d'établir un plan d'urgence écrit détaillé, qui sera revu et testé chaque année. Un plan de qualité doit avoir le soutien des instances supérieures de direction et comprendre des recommandations spécifiques au site ainsi qu'une délimitation claire des responsabilités. Les conseillers en risque d'Allianz aident au quotidien les clients à établir, à contrôler et à évaluer leurs plans d'urgence et les conseillent en vue de les améliorer.

2. Contrôle des plans d'urgence: l'importance des plans d'urgence dans les entreprises est devenu évidente à la lumière des catastrophes naturelles récentes. Sandy a frappé le nord-est des États-Unis un lundi, ce qui a compliqué l'élaboration et la mise en oeuvre de plans d'urgence par les collaborateurs, qui ont dû préparer à la fois leur domicile et leur famille à l'ouragan. Des plans bien conçus permettent aux entreprises de redémarrer leur activité le plus rapidement possible.

Dans beaucoup d'entreprises, ces plans doivent être établis dans une perspective globale, car les chaînes d'approvisionnement ne cessent de se développer, notamment en Asie et en Amérique latine. Le rapport Allianz Managing Disruptions se penche sur la complexité de ces chaînes et indique comment les assureurs et l'industrie peuvent accroître leur résistance.

3. Une bonne connaissance de la police d'assurance: les propriétaires d'entreprises doivent prendre le temps de passer en revue

leur police actuelle avec leur assureur. Qu'est ce qui est couvert et quelles sont les lacunes potentielles? Il faudrait également déterminer si les limites de responsabilité cor-respondent à la valeur actualisée des frais de réparation ou de remplacement des objets assurés. Par ailleurs, une clause d'indemnisation couvrant la perte d'exploitation de longue durée peut être nécessaire afin de soutenir l'entreprise jusqu'à ce qu'elle se remette à flot.

4. La préparation idoine: on ne se prépare pas à un ouragan comme à une inondation.

Le Risk Bulletin de l'AGCS comporte également des commentaires de spécialistes:

L'expert des ouragans Andrew Higgins d'Allianz Risk Consulting s'attache à déterminer si les tempêtes tendent à augmenter dans la région de New York et comment les entreprises peuvent mieux protéger leurs biens-fonds contre les inondations.

Terry Campbell, responsable d'AGCS Marine Claims Amérique du Nord et du Sud, explique comment l'industrie de l'assurance a réussi à relever les nombreux défis liés à Sandy, à régler les sinistres rapidement et à aider les entreprises à se redresser.

Contact:

Communication Allianz Suisse
Hans-Peter Nehmer
Téléphone: 058 358 88 01
Courriel: hanspeter.nehmer@allianz-suisse.ch

Harry H. Meier
Téléphone: 058 358 84 14
Courriel: harry.meier@allianz-suisse.ch

Communication Allianz Global Corporate & Specialty AG (AGCS)
Bettina Sattler
Téléphone: +49 89 3800 14303
Courriel: bettina.sattler@allianz.com

Annika Schünemann
Téléphone: +1 646 472 1580
Courriel: annika.schuenemann@agcs.allianz.com

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008591/100746041> abgerufen werden.